

Négociations sur le contrôle des armements

Les ONG moteur du changement

Le désarmement constitue le troisième pilier du triptyque onusien pour garantir la paix dans le monde, à côté des opérations de maintien de la paix (OMP) et des tribunaux pénaux. Dans ce but, l'ONU a développé depuis 1945 toute une série d'organes (la Conférence du désarmement (CD), l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) et le Bureau des affaires de désarmement (UNODA)) visant à rapprocher les positions des États en matière de désarmement conventionnel et nucléaire. Néanmoins, force est de constater que les résultats de tous ces forums sont plus que maigres. Le traité d'interdiction complète des essais nucléaires de 1996 par exemple, n'est toujours pas entré en vigueur faute de ratifications suffisantes (Finaud 2020). Quant à la Première Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, elle est chargée de traiter « les questions de désarmement et de sécurité nationale ». Elle a certes produit au fil des années de nombreuses résolutions mais qui sont restées sans grand effet. Sauf une exception majeure, en 2017 elle adopte le [Traité sur l'interdiction des armes nucléaires \(TIAN\)](#), entré en vigueur en 2021. Ce traité incarne une étape significative vers le désarmement, cependant sa portée reste symbolique puisqu'aucune puissance nucléaire ne l'a signé - la Suisse non plus d'ailleurs - (Devin 2022).

Le TIAN est l'aboutissement d'une intense [Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires \(ICAN\)](#) menée pendant une dizaine d'années par la société civile. Cette campagne est le reflet d'un investissement massif des ONG sur la scène internationale depuis la fin de la guerre froide, en particulier en matière de désarmement, afin de compenser la paralysie des instances onusiennes et de la conférence de désarmement en particulier (Bouveret 2014). Cet activisme des ONG a abouti à cinq conventions majeures : la Convention sur les mines antipersonnel (1997), la Convention sur les bombes à sous-munitions (2010), le Traité sur le commerce des armes (2014), le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (2017) et la Convention contre l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées de Dublin (2022).

Plusieurs ONG qui avaient plutôt des missions humanitaires ou opérationnelles investissent le champ du politique au milieu des années 1990 et deviennent un contre-pouvoir intéressant face à l'inaction de l'ONU et des États. Les combats politiques de la guerre froide sont remplacés par des combats portés par la société civile sur des grandes causes comme la protection de l'environnement ou l'aide au développement. En choisissant des objectifs limités, les ONG ont obtenu des avancées importantes en matière de désarmement. Cependant, si elles jouent un rôle très important en matière de lobbying, la signature d'un traité est en dernier ressort la prérogative de l'État. Pour cette raison les campagnes de ces ONG se sont faites sous le parapluie de l'un ou autre État ayant un intérêt dans ces questions (Norvège, Canada) et avec l'appui des instances de l'ONU et du CICR notamment. Toutes ces campagnes ont favorisé la sensibilisation de l'opinion publique et aboutit à la rédaction de traités internationaux, néanmoins la question de l'effectivité reste pendante puisque les pays les plus concernés (soit les grandes puissances, soit des États « voyous », soit les puissances nucléaires) ne signent pas ces conventions. La relance de la course aux armements depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, ne donne pas beaucoup d'espoir à court terme sur ces questions.



Mobilisation d'ICAN relative à la signature du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires devant le Palais des Nations à Genève ©ICAN/date inconnue.

La Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel et la Broken Chair

(Bouveret 2014, Delacroix 2014, Le Temps 12.11.2022)

Excédé de soigner toujours plus de victimes des mines, un groupe d'ONG (Handicap International, Human Rights Watch, Medico International, Mines Advisory Group, Physicians for Human Rights et Vietnam Veterans of America Foundation) se coalise en 1992 afin d'agir en amont, et crée la [Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, connue sous son sigle anglais, ICBL \(International Campaign to ban Landmines\)](#). La campagne rallie près d'un millier d'ONG issus de 60 pays et mène une intense mobilisation médiatique en enrôlant Diana, la princesse de Galles et en organisant des opérations-choc tel les pyramides de chaussures. Ce mouvement aboutit à [la Convention de 1997](#) sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, habituellement désignée sous l'expression «Convention d'Ottawa» ou «Convention sur l'interdiction des mines». Il s'agit d'un accord international juridiquement contraignant qui interdit l'utilisation, la production, le stockage et le transfert des mines antipersonnel et impose aux pays l'obligation de déminer les zones touchées, d'aider les victimes et de détruire les stocks. Elle est entrée en vigueur en 1999, et regroupe 164 États parties (en 2022).

Le fait que les principaux États producteurs et utilisateurs de mines antipersonnel (États-Unis, Russie, Chine, Inde, Pakistan et

Corée du Sud) n'aient pas ratifié le traité, en diminue certes sa légitimité. De plus, il ignore les mines antichars et anti-véhicules qui peuvent devenir des mines antipersonnel. Plus grave, les mesures de vérification ne sont pas très contraignantes. Cependant, les experts des ONG estiment que le bilan est somme toute positif car la Convention entérine l'interdiction totale des mines antipersonnel, le nombre de pays producteurs a chuté, plusieurs millions de mines stockées ont été détruites, et les zones post-guerres de nombreux pays ont été nettoyé des mines. Par ailleurs, les États-Unis tout en ne faisant pas partie de la Convention ont annoncé qu'ils en appliquent de facto les dispositions et participent financièrement à l'assistance des victimes.

Le processus qui entoure la Convention d'Ottawa est innovateur et inspire les initiatives ultérieures en matière de désarmement pour aboutir à d'autres conventions. En premier lieu la place des ONG est tout à fait inédite, elles ont instauré un nouveau type de diplomatie qui utilise de vastes campagnes de mobilisation reposant sur les médias et qui a dynamisé les procédures de négociation. En deuxième lieu, l'approche du désarmement est elle aussi inédite, il s'agit d'une approche humanitaire centrée sur les civils et les victimes des armes, et donc axée sur la prévention. Cette approche s'inscrit parfaitement dans l'évolution globale des réflexions de l'ONU à cette époque qui passent de la sécurité globale à la sécurité humaine. Enfin, la dernière nouveauté réside dans le fait que les processus de négociation comme de suivi

sont réalisés en dehors des Nations Unies, le CICR en particulier est investi dans la mission de suivi de la Convention afin de veiller au respect de ses dispositions. Il faut néanmoins souligner que si la campagne ICBL abouti c'est aussi car elle porte sur un sujet où il existait déjà un consensus avéré parmi les États, certains ayant déjà de leur propre chef décidé de suspendre leurs exportations de mines à l'instar de la France et des États-Unis.

Un mois avant la conclusion du traité d'Ottawa, la sculpture Broken Chair, réalisée par l'artiste genevois Daniel Berset, s'installe sur la place des Nations à Genève, sur un projet de Paul Vermeulen, cofondateur d'Handicap International Suisse. Un des pieds de cette chaise de 12 mètres de haut est volontairement cassé afin d'attirer l'attention des États et de la société civile sur les enjeux relatifs aux mines antipersonnel. Cette œuvre censée être éphémère est toujours en place. Elle endosse le rôle de soutien quant à l'interdiction des bombes à sous-munitions en 2008, puis des armes explosives en 2016. C'est un symbole, en face de l'UNOG à Genève, qui interpelle les diplomates et les touristes sur le handicap en général et sur l'absurdité des guerres et les milliards de dépenses militaires dans des mines et autres armes qui mutilent les civils. En 2019, à ses pieds, est inauguré le monument au civil inconnu, rendant hommage aux civils décédés durant les différents conflits.

[Pour aller plus loin](#)

Le saviez-vous ?

Le travail des ONG en matière de désarmement a été récompensé par deux prix Nobel de la paix :

En 1997 : les ONG fondatrices de la campagne d'[ICBL](#) basée à Genève, reçoivent le prix Nobel conjointement avec sa coordinatrice l'américaine Jody Williams, en reconnaissance de leur engagement pour l'adoption de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel.

En 2007 : la coalition d'ONG [Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires \(ICAN\)](#) basée à Genève, reçoit le prix Nobel pour son travail visant à attirer l'attention sur les conséquences humanitaires catastrophiques de quelque usage d'armes nucléaires et pour ses efforts novateurs en vue de parvenir à une interdiction de ces armes fondée sur un traité.



L'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) siège au Palais des Nations dans le quartier des Nations, en face de la mythique chaise cassée. © Nations Unies, 2016.



p.24



Thématiques et enjeux



Paix et Système des Nations Unies

[Travailler en classe](#)

